



Rentrée le
28/09/2016

Portes
Ouvertes

Samedi
30/01/2016

Samedi
19/03/2016

Présentation

Le conseiller en Économie Sociale et Familiale exerce dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, d'organismes sociaux, d'associations, de bailleurs sociaux privés ou publics, de structures d'hébergement, de mutuelles, d'hôpitaux, de services tutélaires, etc...

Objectifs

- ◆ Acquérir des méthodologies en travail social
- ◆ Acquérir des compétences dans les domaines de l'Économie Sociale et Familiale (santé, logement, budget, ...)
- ◆ Obtenir un diplôme de niveau III, équivalent à 180 crédits européens (ECTS)

Contenu de la formation

La formation se déroule en deux semestres et comprend 13 modules de formation portant sur :

- ◆ L'approfondissement des domaines majeurs de l'Économie Sociale et Familiale
- ◆ La méthodologie de recherche
- ◆ L'intervention sociale
- ◆ La psychologie
- ◆ La communication professionnelle...

Stage :

Les stagiaires/apprentis doivent accomplir un stage professionnel de 16 semaines (560 heures) auprès d'un(e) CESF.

Examen

3 épreuves terminales :

- ◆ Implication dans les dynamiques institutionnelles, partenariales et inter-partenariales
- ◆ Mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel (dossier et soutenance)
- ◆ Dossier de pratiques professionnelles (DPP) (dossier et soutenance)

1 épreuve en CCF (contrôle en cours de formation) :

- ◆ Élaboration d'une communication professionnelle

Modalités d'admission

- ◆ Avoir le BTS ESF ou un diplôme ouvrant droit à la formation (DE ASS, ES, EJE, ETS ou DUT Carrières Sociales)
- ◆ Entretien individuel avec un professionnel du secteur et un formateur

Débouchés

- ◆ Insertion par l'activité économique
- ◆ Aide à domicile
- ◆ Action sociale globale
- ◆ Logement
- ◆ Secteur du handicap
- ◆ Animation
- ◆ ...

Public

- ◆ Demandeurs d'emploi
- ◆ Salariés...

Votre interlocutrice : Anne GARRIGUET : 03.80.61.02.14 Poste 24

anne.garriguet@mfr.asso.fr





DE CESF



MFR Fauverney
Site MFR Agencourt

Diplôme d'État Conseiller Économie Sociale Familiale

Rémunération secteur privé* (contrat d'apprentissage)

Au minimum comprise en 25 % et 78 % du SMIC, selon l'âge et l'année du cycle d'apprentissage. Des salaires non soumis à l'impôt sur le revenu.

Le salaire de l'apprenti est totalement exonéré des charges sociales patronales et salariales, donc le salaire net est égal au salaire brut (sauf exception)

03.80.61.02.14

Montant du SMIC au 01/01/2016 = 9.67€ bruts (sur la base de la durée légale du travail soit 35h/semaine ou 151.67 heures/mois)

SMIC mensuel : 1 466.62€

Ancienneté dans le contrat	MOINS DE 18 ANS	DE 18 ANS A MOINS DE 21 ANS (1)	21 ANS ET PLUS(1)
1 ^{ère} année	25 % du SMIC 366.65 €	41 % du SMIC 601.31 €	53 % du SMIC 777.31 €
2 ^{ème} année	37 % du SMIC 542.65 €	49 % du SMIC 718.64 €	61 % du SMIC 894.64 €
3 ^{ème} année	53 % du SMIC 777.31 €	65 % du SMIC 953.30 €	78 % du SMIC 1 143.96 €

(1) Les montants des rémunérations sont majorés, entre deux tranches d'âge, à compter du premier jour du mois suivant le jour où l'apprenti atteint 18 ou 21 ans. (art. D.6222-34)

* **Apprentissage dans le secteur public** : La rémunération versée à l'apprenti est majorée de 20% s'il prépare un titre ou diplôme de niveau III

Rémunération (contrat de professionnalisation)

AGE	Titulaire d'un BAC professionnel ou équivalent minimum	
Moins de 21 ans	65 % du SMIC	Soit 953.31 €
De 21 ans à 25 ans révolus	80 % du SMIC	Soit 1 173.30 €
26 ans et plus	100 % * du SMIC	Soit 1 466.62 €

* ou 85 % du minimum conventionnel si plus favorable

Accompagnement à la validation partielle du DE CESF

La MFR de Fauverney propose un accompagnement pour les candidats qui souhaitent se représenter à l'examen pour des domaines de compétences du DE CESF non validés.

Il s'agit d'un accompagnement à distance.

MAISON FAMILIALE RURALE de Fauverney
Site MFR Agencourt - 4 Rue du Lavoir - 21700 AGENCOURT
E.mail : mfr.fauverney@mfr.asso.fr

